

Mairie de Valernes

PV de séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2021

Le Conseil Municipal de Valernes, régulièrement convoqué le 7 septembre 2021, s'est réuni le jeudi 14 septembre 2021 à 21h15 sous la présidence de M Jean-Christophe PIK, Maire.

Etaient présents : Mesdames Isabelle GRZESINSKI, Claude ROLLAND

Messieurs Bernard DESCHAMPS, Daniel LATIL, Jean-Christophe PIK

Absents représentés : Mmes Cécile THIRARD-AUTHEMAN, Emilie MORAND (Pouvoirs Jean-Christophe PIK)

Absents : Frédéric EYRIES, Hervé GASSIER

Bernard DESCHAMPS assure le secrétariat de séance

ORDRE DU JOUR

- M.le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour rajouter un point à l'ordre du jour.
Il s'agit de signer une motion dont le Maire de Manosque est à l'origine.

Elle concerne la loi du 5 août 2021, entrant en vigueur le 15/09/21, relative à l'obligation de vaccination pour les personnels soignants.

Le texte qui est lu par Jean-Christophe PIK, souligne les retombées négatives de la mesure sur notre département notamment : établissements de santé fragilisés par manque de personnel, accès aux soins plus difficile, absence de salaire pour les soignants réfractaires au vaccin, risques pour l'équilibre sanitaire.

Le Conseil accepte que la motion soit signée.

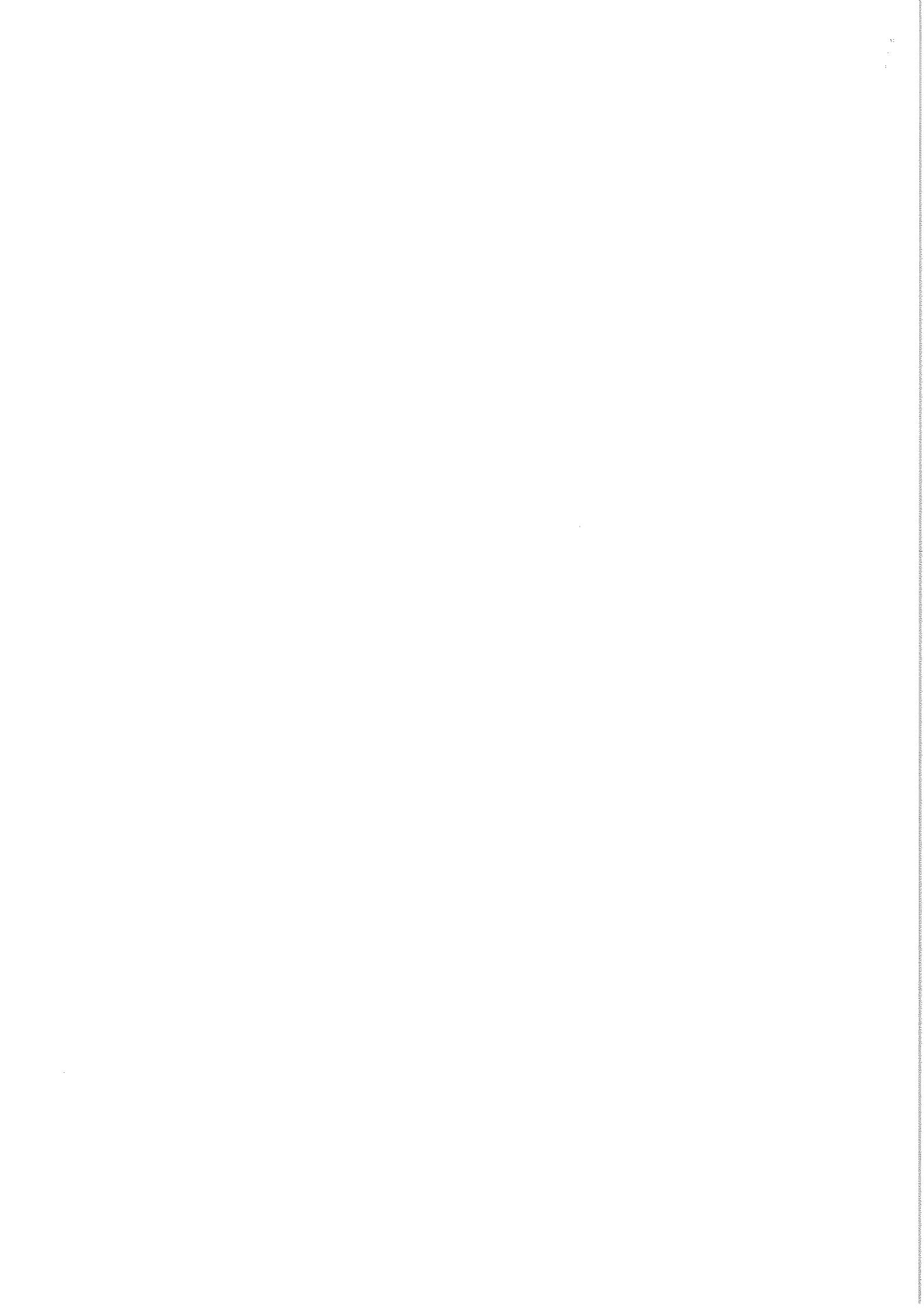
- Vote d'une délibération sur la création d'un poste d'agent administratif à temps non complet, pour remplacer Claudette au 15/11/2021.

Cet agent effectuera un horaire hebdomadaire de 12h50 (24h pour sa prédécesseuse).

Le Conseil approuve à l'unanimité (7 voix sur 7)

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire indique qu'il prévoit un prochain Conseil Municipal pour discuter du projet de convention pour la nouvelle caserne de Pompiers de Sisteron et notamment de la participation (calculée par rapport au nombre d'habitants des communes concernées) de Valernes qui avoisinerait les 20 000 € par an pour les 3 prochaines années.



M. le Maire fait part ensuite de ses échanges téléphoniques avec Mme Roussel (Préfecture) :

- DEAT prorogée pour l'achat du hangar communal puis perte de la subvention de 60 à 80% (60 000 € environ), la vente ne s'étant pas faite. Jean-Christophe PIK émet l'idée de l'implantation de 2 containers sur le terrain de sport (1500 € pièce environ), ce qui dégagerait le garage communal. Le Conseil trouve cette possibilité séduisante.

- L'attention a été attirée par Mme Roussel sur le peu d'investissements et projets sur le territoire de Valernes ; je cite : « un réveil est demandé, nous sommes transparents... »
Par contre, selon celle-ci, les finances de la commune ne sont pas dans le rouge !.

- Concernant les amortissements, pour Mme Roussel « c'est le Conseil Municipal qui décide » ; ses services souhaitent que nous précisions les durées d'amortissements futurs de façon simple ; nous ne pourrons pas mettre 0 en 2021,... ; le terme abrogé dans la délibération du 20 août dernier n'était pas nécessaire voire ambigu, cela coulant de source ; toujours dixit celle-ci, les calculs de Mme Jouve sont faciles, clairs, pertinents,...

- Sur ce sujet des amortissements, M. le Maire fait part de son mécontentement quant aux problèmes que cela a généré : échanges multiples et interminables, relationnel et confiance dégradés, lettre à la Préfecture... Il accepte les désaccords pas un sentiment d'opposition !

Isabelle Grzesinski et Bernard Deschamps, indiquent aux présents que la réunion informelle tenue à l'initiative de ce dernier en trio avec Frédéric Eyriès le 24 août dernier, avait pour seul et unique but d'être constructive. Les 2 premiers nommés, membres de la Commission des Finances, ayant eu besoin d'un enrichissement de leur culture financière et d'un éclairage sur le sujet des amortissements et autres techniques comptables. Bernard Deschamps, rappelle, que pendant la réunion, il a contacté téléphoniquement M. le Maire, jugeant opportun qu'il rencontre Frédéric Eyriès durant son séjour valernais, pour échanger de vive voix leurs points de vue sur le sujet des amortissements, malheureusement l'échange n'a pas eu lieu et la lettre à la Préfecture est partie.

Autres sujets en questions diverses :

Un tour d'horizon de projets possibles a été fait, par exemple : ferme bio municipale, résidence pour personnes âgées, logements et locaux artisanaux sur les terrains communaux,...

Daniel Latil aborde le sujet de la livraison du mazout pour l'église (prix bas en ce moment), des coupes affouragères (la délibération correspondante a été renvoyée à M. Taxil, ONF ; re-reclamée à M. Bernard Deschamps, M. le Maire est certain que l'envoi avait déjà été fait)

Isabelle Grzesinski aborde le sujet de la coupure des lumières du 9 Octobre « Jour/Nuit » et l'information aux habitants

Bernard Deschamps demande à M. le Maire si le Bistrot de Valernes a une obligation quant à ses jours et horaires d'ouverture et si la Mairie a son mot à dire. M. le Maire indique que c'est le gérant qui décide

Le projet de Cécile Thirard-Autheman pour le parking de Lauche est à suivre

La séance est levée à 22h15

